Invitation des organisations syndicales à négocier le protocole préélectoral

*Outre l'information au personnel et aux syndicats, l'employeur doit envoyer par courrier une invitation aux organisations syndicales reconnues représentatives dans l'entreprise, ou ayant constitué une section syndicale, ou étant affiliées à une organisation syndicale représentative au niveau national et interprofessionnel.*

(dénomination sociale)  
(forme)n (capital), (RCS), (numéro SIREN)  
(siège social/adresse)

**Union locale ..... (à compléter)**

(adresse)

(lieu), le (date)

Objet: Invitation à négocier le protocole d’accord préélectoral

*Lettre recommandée avec accusé de réception n° (à compléter),*

(Monsieur/Madame (à compléter),

Conformément aux dispositions du code du travail, nous vous informons que nous allons prochainement organiser des élections des membres du comité social et économique dans notre entreprise (nom et adresse, désignation de l'établissement le cas échéant).

A cet effet, nous vous invitons à la première réunion de négociation du protocole d'accord préélectoral qui aura lieu le (date) à (heure), à l'adresse suivante (adresse), ainsi qu'à établir vos listes de candidats pour les élections professionnelles.

Notre entreprise relève de la convention collective de branche (intitulé de la convention collective), IDCC (identifiant de la convention collective applicable).

Compte tenu de la date (de la demande d'organisation des élections ou d'échéance des mandats en cours), le premier tour de scrutin doit avoir lieu au plus tard le (date).

Nous vous prions d'agréer, (Monsieur/Madame), l'assurance de notre considération distinguée.

**(prénom) (nom)**

**(qualité)**

Signature